



Délai de remboursement des fonds avancés suite à la rétractation

Par ezhel

Bonjour,

Quel est le délai légal de remboursement des fonds avancés suite à la rétractation d'un contrat de Location d'Option d'Achat (LOA) signé dans le cadre d'un véhicule automobile s'il vous plait ?

En effet, le concessionnaire m'informe qu'il a un délai d'un mois pour me rembourser le virement effectué conformément au bon de commande alors que dans les conditions générales de vente d'un véhicule d'occasion le délai est 14 jours suite à la réception de la lettre en recommandée avec l'avis de réception.

Je vous remercie par avance pour votre réponse.